

LABORATOIRES DE TRAPPES 29 avenue Roger Hennequin – 78197 Trappes Cedex Tél.: 01 30 69 10 00 - Fax: 01 30 69 12 34

### Dossier N011207 - Document DMSI/7- Page 1/8

# RAPPORT D'ESSAI

Demandeur: LAUDESCHER SAS

> ZI de Pommenauque 50500 CARENTAN

30 mai 2012 Date et numéro de la demande :

Objet: Détermination du coefficient d'absorption acoustique.

Documents de référence : - Norme NF EN ISO 354: 2004.

Mesurage de l'absorption acoustique en salle

réverbérante.

- Norme NF EN ISO 11654: 1997.

Absorbants pour l'utilisation dans les bâtiments.

Lauder LINEA Evolution 4.2.1 mur Identification de l'échantillon :

+ LR 20 mm100 kg/m<sup>2</sup> surfacée d'un voile.

Version mur sur plénum de 50mm.

31 mai 2012. Date de réception :

La reproduction du présent document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

### Dossier N011207 - Document DMSI/7 - Page 2/8

#### 1. OBJET DE L'ESSAI

L'objet de l'essai est la détermination du coefficient d'absorption acoustique  $\alpha_S$  de panneaux Lauder LINEA Evolution 4.2.1, de Laudescher.

La mesure est réalisée en salle réverbérante conformément aux prescriptions de la norme NF EN ISO 354. Le coefficient d'absorption acoustique  $\alpha_S$  est mesuré par bande de fréquences de tiers d'octave de 100 Hz à 5 kHz.

Pour une utilisation pratique, on donne également les coefficients moyens par bande d'octave ainsi que l'indice d'absorption acoustique pondéré  $\alpha_W$ , tels que définis dans la norme NF EN ISO 11654.

### 2. CONDITIONS DE REALISATION DE L'ESSAI

### 2.1. DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON

**Echantillon**: Lauder LINEA Evolution 4.2.1 mur

+ LR 20 mm 100 kg/m<sup>2</sup> surfacée d'un voile

Pourcentage de vide: 30%

Plénum: Version mur sur plénum de 50 mm (E-50)

**Description**:

Panneau ajouré en bois massif avec adjonction de dalle de laine de roche surfacée d'un voile 20 mm 100 kg/m²

L'échantillons en essai est posé sur une armature en bois à une hauteur telle que la face apparente de l'échantillon soit à 50 mm au-dessus du sol (voir photos en annexe 2).

L'ensemble des plaques est disposé selon un rectangle de 3,60 m x 3,00 m dans la position indiquée sur le plan de l'annexe 1. Un cadre en bois entoure l'ensemble.

Les espaces entre le sol et le cadre sont colmatés par du ruban adhésif pour limiter les fuites acoustiques.

Suite du rapport page suivante



### Dossier N011207 - Document DMSI/7 - Page 3/8

#### 2.2. SALLE D'ESSAI

Les mesures sont effectuées, le 31 mai 2012, dans la salle réverbérante du Laboratoire National de métrologie et d'Essais.

La salle réverbérante est conforme aux recommandations de la norme NF EN ISO 354. Les quatre murs verticaux ne sont pas parallèles deux à deux. Le plafond est horizontal. Les dimensions de la salle sont indiquées sur le plan de l'annexe 1. Son volume est de 218 m³.

La salle renferme dix diffuseurs suspendus. Il s'agit de neuf plaques de PVC faiblement incurvées aux dimensions suivantes : sept plaques de 2 m x 1 m et deux plaques de 0,8 m x 1 m. Une plaque en aluminium de 0,71 x 0,71 m complète le dispositif.

#### 2.3. CONDITIONS CLIMATIQUES

La température ambiante dans la salle de test est :  $24 \,^{\circ}\text{C} \pm 1 \,^{\circ}\text{C}$ , Humidité relative :  $52 \,^{\circ}\text{M} \pm 2 \,^{\circ}\text{M}$ , Pression atmosphérique :  $1000 \,^{\circ}\text{hPa} \pm 5 \,^{\circ}\text{hPa}$ .

#### 2.4. APPAREILLAGE

La chaîne de mesurage et traitement des données est constituée de :

- 2 générateurs de bruit aléatoire Brüel & Kjaer type 1405.
- 1 analyseur Brüel & Kjaer type 2143,
- 8 microphones Brüel & Kjaer type 4133,
- 8 préamplificateurs Brüel & Kjaer type 2639,
- 1 sélecteur de voies Brüel & Kjaer type 2811,
- 1 calibreur Brüel & Kjaer type 4231,
- 1 calculateur type PC.

### 2.5. METHODE DE MESURE

L'échantillon est sollicité par un bruit aléatoire couvrant la bande de fréquence utile. On utilise deux sources sonores omnidirectionnelles. Les mesures sont réalisées successivement avec chaque source.

La décroissance du son, après arrêt de la source, est enregistrée à l'aide d'un analyseur par bande de fréquence de tiers d'octave sur une durée de 12 secondes ou 25 secondes (salle vide). Les niveaux traités sont obtenus par des intégrations linéaires de durée 100 ms ou 150 ms suivant la durée de réverbération.

En chacun des 8 points de mesure, une moyenne est effectuée sur 5 décroissances successives. La position de chaque microphone ainsi que celle des sources figurent sur le plan de l'annexe 1.

Les durées de réverbération sont calculées par régression linéaire sur 20 décibels.



### 3. RESULTATS DES MESURES

Les valeurs mesurées des durées de réverbération de la salle vide et de la salle avec échantillon sont données dans les tableaux de l'annexe 3.

Les valeurs du coefficient d'absorption acoustique sont présentées sous forme graphique et en tableau en annexe 4.

Le coefficient d'absorption acoustique pondéré  $\alpha_W$  de l'échantillon est de **0,85**, ce qui correspond à l'attribution de la **classe B** d'absorption acoustique, selon l'annexe B de la norme NF EN ISO 11654.

Trappes, le 25 juin 2012

Le Responsable délégué pour l'activité acoustique du département FC2A

LNE

Le Responsable de l'Essai

Jean-Noël DUROCHER

**Dominique HERVIEU** 

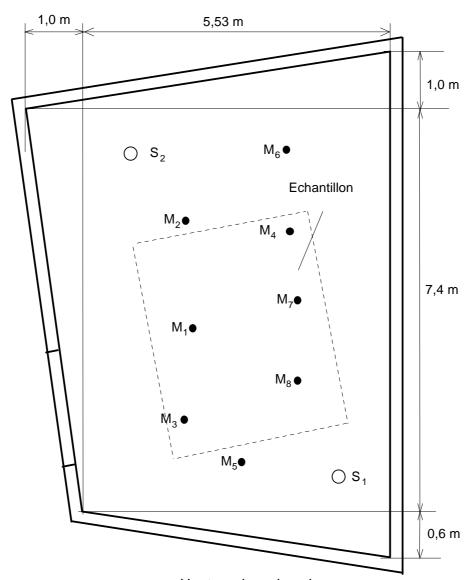
Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou aux matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.



**ANNEXE 1** 

# Disposition de l'échantillon, des microphones et des sources de bruit dans la salle réverbérante

Hauteur de la salle : 4,4 mVolume de la salle :  $218 \text{ m}^3$ Surface des parois :  $225 \text{ m}^2$ 



## Hauteur des microphones :

 $M_1$  3,5 m

 $M_2$  2,1 m

 $M_3$  2,3 m

 $M_4$  2,5 m

 $M_5$  2,8 m

 $M_6$  1,2 m

 $M_7$  2,4 m

M<sub>8</sub> 2,1 m

### Hauteur des sources :

 $S_1$  3,1 m

S<sub>2</sub> 2,4 m



## Dossier N011207 - Document DMSI/7 - Page 6/8

### **ANNEXE 2**

## Aperçu de l'échantillon dans la salle d'essai





ANNEXE 3

Durées de réverbération mesurées sans échantillon (secondes)

Fréquence (Hz)	Moyenne
100	18,8
125	16,4
160	13,2
200	12,4
250	12,7
315	12,0
400	11,9
500	10,4
630	10,2
800	9,6
1000	8,6
1250	7,7
1600	6,7
2000	5,7
2500	4,8
3150	4,0
4000	3,3
5000	2,6

# Durées de réverbération mesurées avec échantillon (secondes)

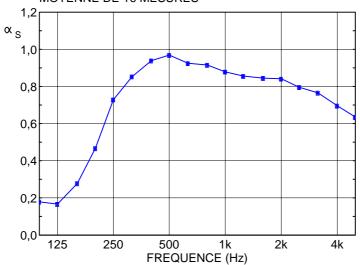
Fréquence (Hz)	Moyenne
100	9,3
125	9,0
160	6,2
200	4,5
250	3,3
315	2,9
400	2,7
500	2,6
630	2,6
800	2,6
1000	2,6
1250	2,5
1600	2,4
2000	2,3
2500	2,2
3150	2,1
4000	2,0
5000	1,8



### **ANNEXE 4**

### Coefficient d'absorption acoustique $\alpha_s$

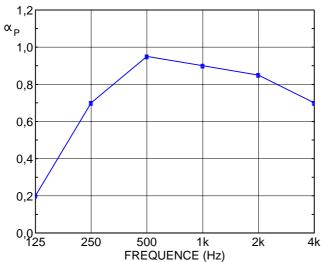
Lauder LINEA Evolution 4.2.1 Mur + Plénum 50 + LR 20 mm 100 Kg/m2 surfacée d'un voile COEFFICIENT D'ABSORPTION ACOUSTIQUE MOYENNE DE 16 MESURES



F(Hz)	αs
100	0,18
125	0,17
160	0,28
200	0,47
250	0,73
315	0,85
400	0,94
500	0,97
630	0,93
800	0,92
1000	0,88
1250	0,86
1600	0,85
2000	0,84
2500	0,80
3150	0,77
4000	0,70
5000	0,64

# Coefficient d'absorption acoustique pratique $\alpha_P$ (selon norme NF EN ISO 11654)

Lauder LINEA Evolution 4.2.1 Mur + Plénum 50 + LR 20 mm 100 Kg/m2 surfacée d'un voile COEFFICIENT D'ABSORPTION ACOUSTIQUE MOYENNE DE 16 MESURES



F(Hz)	α <sub>P</sub>
125	0,20
250	0,70
500	0,95
1000	0,90
2000	0,85
4000	0,70

$$\alpha_{W} = 0.85$$

